Allier SAUVAGE

Rapport d'activités 2024 et perspectives 2025

Assemblée générale du 27 septembre 2025

17h à l'ancienne ferme d'Embraud de La Chavannée

à Château-sur-Allier (03)

Rapport moral de l'année 2024

Rappel des buts d'Allier Sauvage, association pour la sauvegarde du val d'Allier *(extrait des statuts modifiés le 17 octobre 2020) :*

- **Protection** des sites, de la faune, de la flore
- **Equilibre** écologique, social et économique de la Vallée de l'Allier
- **Préservation et mise en valeur** de la rivière Allier et de ses abords comme milieu naturel, à la fois sauvage et agricole, ainsi que comme lien culturel et cadre de vie pour les habitants du Val d'Allier
- **Défense des personnes et des biens** pouvant être atteints par des projets, politiques ou actions publiques ou privées sur le val d'Allier.

Les actions menées par l'association au cours de l'année 2024 se sont inscrites dans ces objectifs, avec une **prédominance d'intervention sur la partie nord du val d'Allier alluvial,** conformément aux priorités fixées par le C.A.

Un **fonctionnement régulier** conforme aux années précédentes :

- Une Assemblée générale ordinaire annuelle agrémentée d'un ''Big Jump'' avec SOS Loire Vivante
- Trois réunions du Conseil d'administration et cinq réunions du Bureau
- Une conférence interne réservée aux adhérents sur le fonctionnement et la gestion de l'Allier

Une **reconnaissance extérieure** qui s'affirme avec la coopération engagée avec l'INRAe, l'adhésion des collectivités locales à la démarche ''val d'Allier Nord'', le soutien des Conservatoires d'Espaces Naturels au projet et sa sélection par l'Agence de l'Eau comme projet démonstrateur.

Une diminution du nombre de cotisations perçues, compensée par une générosité croissante des membres bienfaiteurs : **211 adhérents, dont seulement 75 à jour de leur cotisation 2024 et 26 membres bienfaiteurs** versant pour la plupart entre 50 et 100 € et qu'il convient de remercier pour leur soutien précieux.

L'engagement d'une **réflexion interne sur les orientations d'Allier Sauvage et sur sa présentation**, en particulier avec la refonte de son site web, menée avec l'aide de Sarah Miller (cadre mise à disposition par le groupe Michelin par convention de mécénat) et de Julia Montagnon (animatrice pour le lancement de la Maison de l'Allier sauvage).

Rapport d'activités

La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2024

- **1er janvier** : début de la mission d'appui de Sarah Miller dans le cadre de la convention de mécénat de compétence signée pour un an avec le groupe Michelin
- **13 janvier :** conférence-débat pour les adhérents d'Allier Sauvage sur ''le fonctionnement et la gestion de la rivière Allier'' à la mairie de Villeneuve-sur-Allier (03)
- **10 février :** 1ère réunion à Vichy du groupe de réflexion interne avec Sarah Miller sur la présentation de l'association
- **28 février :** jugement de la Cour administrative d'appel de Lyon en faveur du collectif mené par Allier Sauvage et annulant l'autorisation de retournement des prairies de Mauboux à Livry accordée par la préfecture de la Nièvre
- **4 mars :** réunion du Conseil d'administration à la Maison de l'Allier sauvage
- **7 mars :** participation au 2ème atelier ''Parlons rivière'' organisé par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne
- **13 mars :** jugement de la Cour administrative d'appel de Lyon en faveur du collectif incluant Allier Sauvage et annulant l'autorisation de réalisation d'une microcentrale sur la Desges à Chanteuges accordée par la préfecture de Haute-Loire
- **26 au 29 mars :** résidence d'écriture de la compagnie théâtrale Procédé Zèbre à la Maison de l'Allier Sauvage pour la préparation du projet ''Bus des Mémoire'' co-produit avec Allier Sauvage dans le cadre du festival ''Water is Memory''
- **2 avril :** candidature du pré-projet ''Le Val d'Allier Nord, un territoire de biodiversité préservé'' à l'appel à projet Erable, déposée au nom de la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais avec le soutien de l'INRAe et du CEN Allier
- **3 avril :** visite de la Maison de l'Allier sauvage par l'Evêque de Moulins en visite pastorale à Villeneuve-sur-Allier

L’autorisation de retournement des prairies protégées de Mauboux à Livry annulée par la Cour administrative d’appel de Lyon le 28 février 2024

suite à l’action du collectif associatif engagée en février 2020 avec l’aide du cabinet d’avocats de Corinne Lepage

Pourvoi en cassation rejeté par le Conseil d’Etat le 10 février 2025

55 ha de prairies classées ‘’permanentes sensibles’’ protégées par 3 zones Natura 2000 en bordure d’Allier



L'autorisation de la microcentrale de Chanteuges sur la Desges annulée par la Cour administrative d'appel de Lyon le 13 mars 2024

Suite aux actions juridiques, collectives et individuelles engagées depuis 2017 pour empêcher sa réalisation

Pourvoi en cassation rejeté par le Conseil d'Etat le 25 février 2025

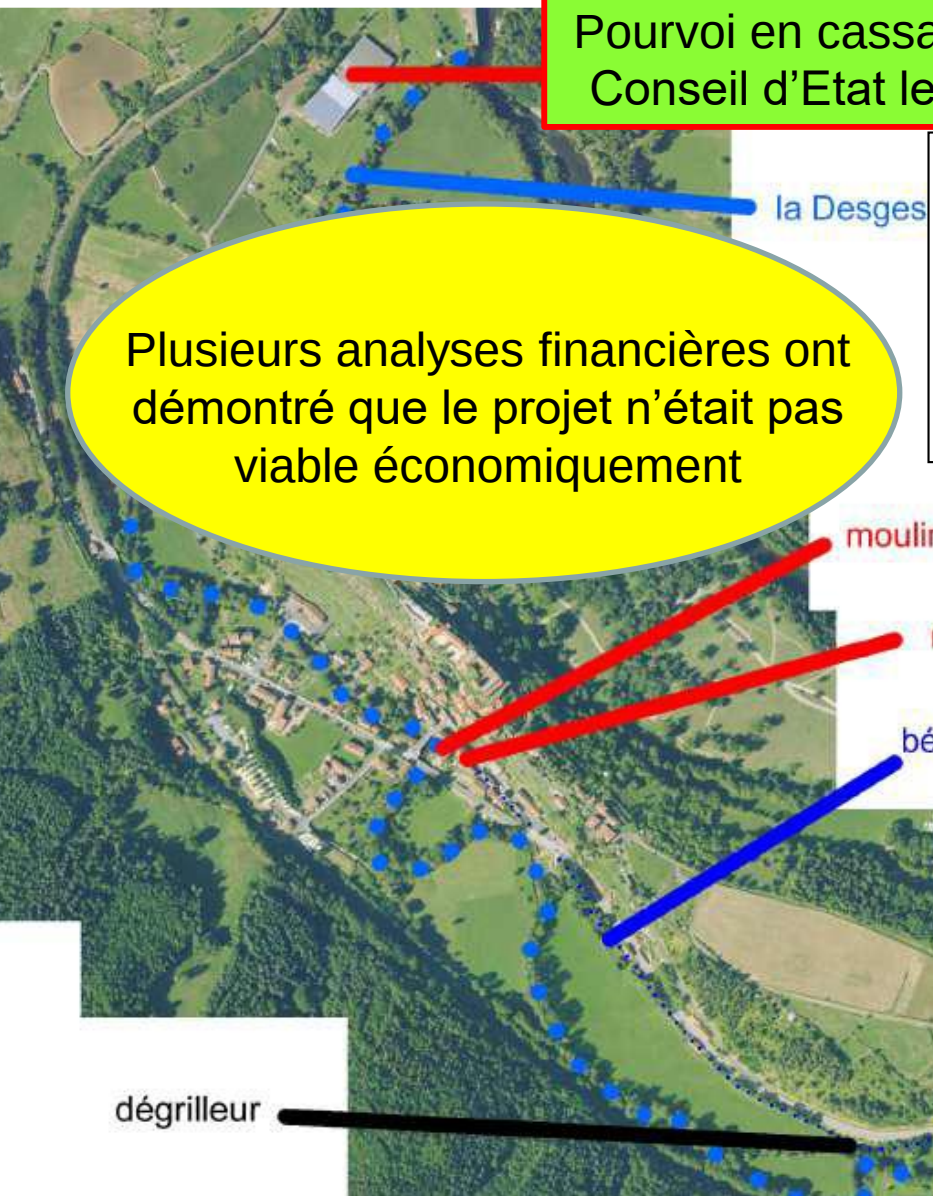

Plusieurs analyses financières ont démontré que le projet n'était pas viable économiquement

Chanteuges Préservation du Patrimoine
PÊCHE
Allier Sauvage
SOS Loire Vivante
FRANE
REN
CAPS
Le Chant des rivières
ANPER

Plus d'informations :
www.ern.org/fr/chanteuges/ ou http://www.chantdesrivieres.org/microcentrale-chanteuges/



« Parlons rivière » la rencontre des acteurs de la rivière Allier

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne 7 mars 2024

‘’Partageons notre vision de l’Allier pour anticiper demain”

AGENCE D'URBANISME CLERMONT MASSIF CENTRAL

1 Suivre les évolutions de la rivière Allier

- Mutualiser les dispositifs d'observation
- Renforcer la collecte des données
- Nouer et pérenniser des partenariats

2 Nourrir un langage commun autour de la rivière Allier

- Diffuser la connaissance et former les acteurs
- Investir le terrain
- Créer des instances d'échanges et de partage



3 Co-construire le tourisme fluvestre de demain

- Susciter l'engagement des acteurs et des usagers de la rivière
- Observer et évaluer pour mieux encadrer
- Appuyer l'organisation d'une filière touristique





Rapport d'activités

La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2024

- **8 avril :** rencontre des directeurs des trois GAL (Groupements d'Actions Locale) : Terroir Bourbonnais de Moulins (03), Val de Loire Nivernais (58) et Centre Val d'Aubois (18), sur projet de coopération sur le val d'Allier Nord

- **12 avril :** présentation de la démarche ''Val d'Allier Nord'' comme projet démonstrateur à l'atelier territorial de prospective 2050 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Clermont-Ferrand

- **19 avril :** réunion du Conseil scientifique d'Allier Sauvage à l'INRAe de Clermont-Ferrand (63)

- **29 au 31 avril :** résidence de création de l'équipe de Procédé Zèbre à la Maison de l'Allier Sauvage pour la préparation du projet ''Bus des Mémoire'' co-produit avec Allier Sauvage dans le cadre du festival ''Water is Memory''

- **4 mai :** réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à la Maison de l'Allier sauvage

- **4 mai :** manifestation du ''Bus des Mémoires'' co-produite avec la compagnie Procédé Zèbre à Villeneuve-sur-Allier

- **6 mai :** réunion territoriale HMUC dans le cadre du SAGE Allier aval (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) affluents rive gauche (Allier et Cher) à Bourbon L'Archambault (03)

- **28 mai :** courrier au Ministre de la Transition écologique, cosigné avec SOS Loire Vivante et la Frane, alertant sur la menace causée au saumon et aux poissons migrateurs par leur prédation par les silures et proposant des mesures de régulation

- **31 mai :** fin de la mission de l'animatrice-coordonnatrice Julia Montagnon et remise au GAL de Moulins du rapport d'étude sur l'accompagnement d'un éco-tourisme de découverte de la rivière Allier

- **5 juin :** mise en place du groupe de réflexion interne sur la refonte du site web d'Allier Sauvage















Le ‘’Bus des Mémoires’’
co-réalisé avec Procédé Zèbre
à Villeneuve le 4 mai 2024

Le projet ‘’Val d’Allier Nord’’ sélectionné comme projet démonstrateur pour 2050 par l’Agence de l’Eau

FICHE PROJET

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU VAL D’ALLIER NORD



VAL D’ALLIER NORD
03 - ALLIER / 18 - CHER / 58 - NIÈVRE



Crédit Photo : Allier Sauvage - Christian Oberto

Allier SAUVAGE

DESCRIPTION

En quoi consiste le projet ? Quelle est l’idée principale ? Quel est le contenu du projet envisagé ?

Le projet de préservation et de mise en valeur du Val d’Allier Nord a pour objectif de **faire émerger une dynamique de conservation "conviviale" de la partie la plus préservée** (hors réserve naturelle du val d’Allier située à l’amont) en termes de morphodynamique, de biodiversité, d’agriculture bocagère et de vie locale tournée vers la rivière.

Le projet s’articulera autour de 3 axes :

- un programme de recherche pour des agrosystèmes intégrés au territoire,
- un projet de mise en récit de la biodiversité du val d’Allier Nord,
- une coopération entre les groupes d’actions locales (GAL) du « Terroir Bourbonnais » de Moulins, du Val de Loire Nivernais et du Pays Berry Val de Loire.

DEGRÉ DE MATURITÉ

À l’état d’idée ? Déjà testé ailleurs ? Déjà initié ici ?

Le projet se situe au niveau du Val d’Allier Nord (hors réserve naturelle du Val d’Allier).

Le projet est en cours de préparation. Engagement programmé fin 2024, pour 2 ans.

Le projet comprend un site pilote potentiel constitué autour des 650 ha acquis par l’établissement public Loire (EPL) dans les années 1980 dans le cadre du projet de barrage écrêteur du Veurdre.

PROBLÉMATIQUES

À quelle(s) problématique(s) le projet s’attaque-t-il ?

Le projet vise à répondre aux enjeux suivants :

- conservation d’une très grande zone humide et d’une agriculture compatible avec les enjeux de préservation de l’eau, de la biodiversité et de l’adaptation au changement climatique,
- implication de l’ensemble des acteurs et des habitants dans une démarche positive partagée,
- exemplarité et reproductibilité d’une démarche ascendante, susceptible d’entrainer l’ensemble du Val d’Allier et pouvant s’appliquer à l’ensemble du bassin de la Loire.

USAGERS, BÉNÉFICIAIRES

Quels types d’usagers ciblés ? Quels bénéficiaires directs du projet ?

Les bénéficiaires directs du projet sont l’ensemble des collectivités, habitants, et acteurs (en particulier les acteurs du secteur agricole) du Val d’Allier Nord et de ses deux villes-portes (Moulins et Nevers), ainsi que leurs visiteurs.

À plus long terme, le projet ambitionne d’agir en faveur de la préservation et la restauration des masses d’eaux (notamment souterraines) et de la biodiversité, avec un effet d’influence positive sur tout le sous-bassin de l’Allier alluvial, et éventuellement sur celui de la Loire amont.

FICHE PROJET

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU VAL D’ALLIER

MISE EN ŒUVRE

Quelles sont les étapes clés du

- Programme de recherche en cours d
- Sauvage) en vue d’une signature de c
- Dépôt d’un pré-projet dans le cadre d
- biodiversité 2030) en vue d’une sélec
- d’année 2024.
- Dépôt durant l’été 2024 du dossier "
- Moulins en réponse à son appel à pr
- LEADER 2023-2027.

PARTIES PRENANTES

Quels sont les acteurs clés, l

Les parties prenantes du projet sont le

- l’association Allier Sauvage et le col
- INRAE, Vét’Agro Sup, Pôle Eau de l’
- trois Conservatoires d’Espaces Natu
- l’ensemble des collectivités aux dif
- d’agglomération, 4 communautés
- de communes Nivernais Bourbonn
- l’Établissement Public Loire (parte
- les acteurs de l’Eau et de la Biodiv
- de l’eau Loire-Bretagne, CLE du Sa
- les acteurs du monde agricole (3
- et de conseils, partenaires pour l’é
- les services de l’état (3 DREAL, 3 D
- réglementations,
- les fédérations de pêche, de chas

CONDITIONS DE RÉUSS

Quels sont les facteurs clé
réplicabilité ?

La rivière Allier comporte une dimension territoriale forte
l’adhésion à un véritable projet de territoire interdépartemental et interrégional. La philosophie générale et la méthodologie du projet pourrait être adaptée dans certains sous-bassins de la Loire.

Le contexte actuel de changement climatique, impliquant une meilleure concertation entre enjeux agricoles et enjeux environnementaux, peut constituer un frein au déploiement de la démarche. Pour être réplicable, le projet devra exemplifier cette dimension.

territorial, initié par les associations locales en lien avec la recherche, ayant une approche globale des différents enjeux »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l’eau Loire-Bretagne

CONTACT

Allier SAUVAGE

alliersauvage@yahoo.fr



Le Conseil scientifique d'Allier Sauvage

Composition non exhaustive au 4 mai 2024

BEAUGER	**Aude**	Hydrobiologiste	UCA
CAYRE	**Patrice**	Sociologue	UCA AgroParisTech
CARRERE	**Pascal**	Agro-écologie	INRAE
COLOMBE	**Laurent**	Ecotoxicologue	L'OREAL
DE KERSAUSON	**Manaïg**	Vétérinaire spécialiste des abeilles	Lycée Agricole de Neuvy
DUCERF	**Gérard**	Botaniste	PromoNature
FONTANA	**Laure**	Archéo-zoologue	CNRS
HERBACH	**Ulysse**	Statisticien	INRIA
LANGIN	**Thierry**	Généticien	INRAE UCA
LATOUR	**Delphine**	Hydrobiologiste	UCA CNRS
MAILHOT	**Gilles**	Chimiste de l'environnement	CNRS
MARTIN	**Patrick**	Biologiste poissons	CNSS
PEIRY	**Jean-Luc**	Hydrodynamique fluviale	UCA
PETIT	**Stéphane**	Hydromorphologue	Véodis-3D
SALLE	**Louis**	Ornithologue	LPO
THOUVENOT	**Antoine**	Ecosystèmes aquatiques et métrologie environnementale	ATHOS Environnement
YENY	**Eric**	Archéologue fluvial	GEOLAB

Des études et concertations en cours sur l'évolution préoccupante de la ressource en eau et sur sa gestion quantitative sur le bassin de l'Allier aval, face au changement climatique

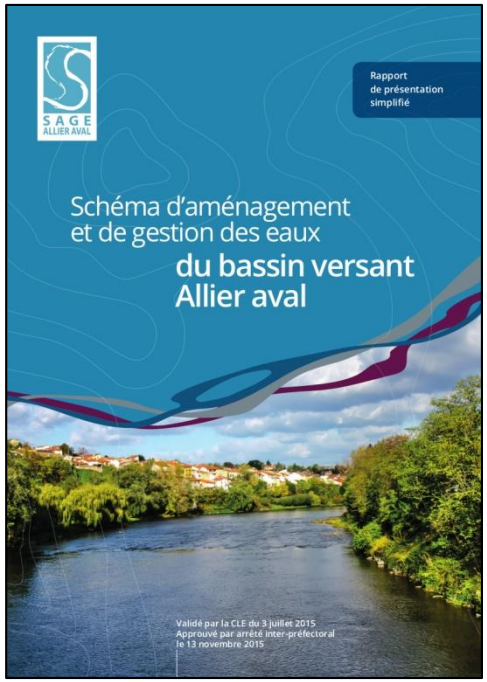



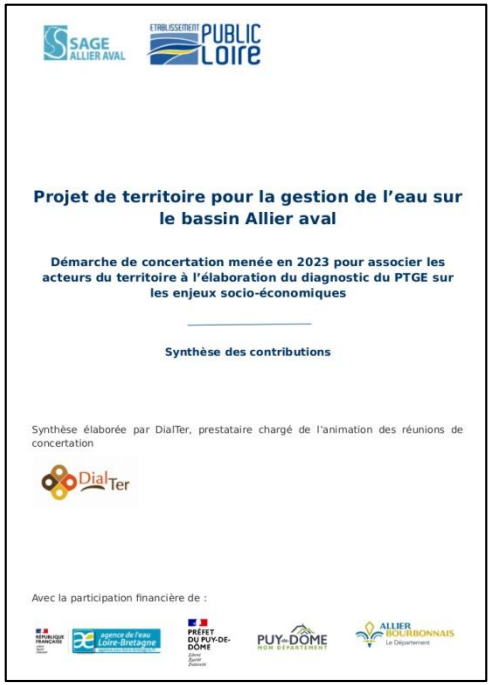

- SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (approuvé en 2015)
- Etude HMUC Hydrologie, milieux, Usages, Climat
- PTGE Projet de territoire pour la Gestion de l'Eau
- Démarche prospective Loire Bretagne 2050



Rapport d'activités
La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2024

- **25 juin :** présentation des activités consacrées à la rivière par les enfants de l'école de Villeneuve-sur-Allier
- **30 juin :** conférence sur ''L'Allier sauvage'' pour le Club de plongée de Vichy à l'Observatoire des poissons migrateurs
- **4 juillet :** rencontre avec les directeurs des trois CEN (Conservatoires d'Espaces Naturels) Allier, Centre Val de Loire et Bourgogne Franche Comté, à la Maison de l'Allier sauvage pour accord sur le projet Val d'Allier Nord
- **7 juillet 2024 :** 3ème atelier ''Parlons rivière'' organisé par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne
- **11 & 12 juillet :** accueil du voyage ''au cœur de l'Allier'' de SOS Loire Vivante à la Maison de l'Allier sauvage à Villeneuve-sur-Allier et soirée-bivouac aux Usseaux à Livry (58) avec le groupe de SOS Loire Vivante
- **14 juillet :** Assemblée générale 2024 au château de Meauce (58) et ''Big Jump'' avec SOS Loire Vivante
- **8 octobre :** 2ème candidature du pré-projet ''Le Val d'Allier Nord, un territoire de biodiversité préservé'' à l'appel à projet Erable, déposée au nom de la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais avec le soutien de l'INRAe et du CEN Allier
- **26 & 27 octobre :** participation au 7ème Festi'Grues au château de Meauce (58), stand commun avec les Amis du Val d'Allier et conférence ''Pour un val d'Allier sauvage et vivant''
- **4 novembre :** signature d'une convention de stage entre l'association Allier Sauvage, l'école VetAgro'Sup et trois élèves ingénieures de l'option EcoTerr pour une première approche de l'agriculture du val d'Allier Nord
- **15 novembre :** Réunion de concertation ''sentiers nautiques du Bourbonnais'' au Conseil Départemental de l'Allier à Yzeure
- **16 au 20 décembre :** visite de terrain par les trois stagiaires VétAgro'Sup et rencontre avec des agriculteurs du val d'Allier Nord





Bonjour,
Nous vous invitons le Mardi 25 juin 2024 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Villeneuve sur Allier pour vous présenter un reportage de toutes nos activités de l'année sur la rivière Allier ainsi que notre livre écrit avec Gabrielle Hurcier.
En espérant vous voir nombreux,
Les élèves de Ce 1, Ce2, Cm1, Cm2

Une expérience de sensibilisation des enfants avec l'Ecole de Villeneuve-sur-Allier



- Concours ''Rivière d'images et fleuve de mots''
- Chasse aux trésors de l'Allier sauvage
- Atelier d'écriture sur la rivière avec un auteur





2.Soirée-bivouac aux Usseaux avec SOS Loire Vivante



1.Accueil à la Maison de l'Allier sauvage

Assemblée générale Et Big Jump 2024 au château de Meauce en compagnie de SOS Loire Vivante



3.Visite de Meauce avec Cédric et Sandrine



4.Big Jump au pied du château de Meauce

Un stand commun avec les Amis du Val d'Allier dans la cour du château de Meauce au Festi'Grues 2024









Les Amis du Val d'Allier

Une concertation riche, mais laborieuse, engagée par le Département de l'Allier pour son projet de ''Sentiers Nautiques du Bourbonnais'' …

Réaliser des aménagements priorisés et intégrés	Naviguer durablement sur les rivières	Développer une offre qualitative
• Elaborer un schéma départemental des randonnées nautiques • Créer des points de bivouac identifiés et autorisés	• Valoriser l'engagement des professionnels pour une pratique durable • Guider les usagers vers une pratique durable • Ajuster les règlements existants concernant la navigation sur la Loire et l'Allier	• Qualifier la grande itinérance sur l'Allier et la Loire • Mettre en place les « parcours nautiques du Bourbonnais » • Mettre en place une offre touristique qualitative et durable

ALLIER BOURBONNAIS
Le Département

… alors que la fréquentation continue d'augmenter sans encadrement du commerce de location de canoës


Un groupe allemand eau départ de Châtel de Neuvre



Allier Sauvage

Perspectives pour 2025 / 2026







- Un **site web entièrement reconstruit et publié en juillet 2025**, grâce à un généreux donateur et avec l'aide de professionnels

- Une **convention de partenariat avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages** passée pour la recherche de financements

- Des **candidatures aux appels à projets de fondations** pour la préservation du site du Veurdre comme zone humide et de biodiversité :

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale — Fondation Crédit Agricole Pays de France — Humus Fondation pour la biodiversité — Maupertuis Fonds de dotation

- Un stand commun avec les Amis du Val d'Allier au **Festi'grues les 25 et 26 octobre 2025** et une conférence sur ''Saumon et Silure''

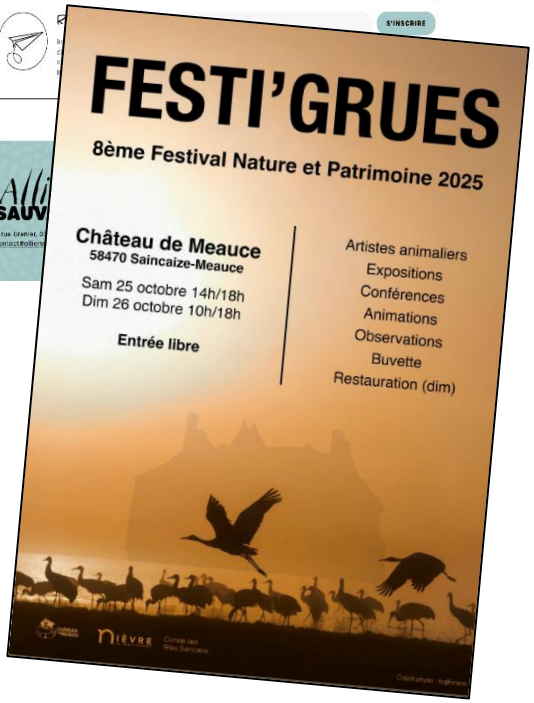

- Une **expertise complète et partagée du site du Veurdre** : milieux humides, habitats et espèces protégées, intégration de l'agriculture,…

- La participation d'Allier Sauvage à une **campagne de régulation du silure** pour le printemps 2026 ?

… et les vingt ans d'Allier Sauvage pour le 11 avril 2026 !


Bec d'Allier


Apremont-sur-Allier

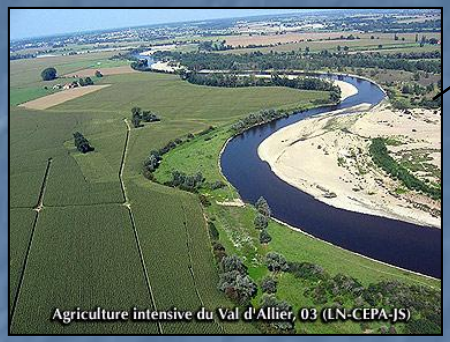
Agriculture intensive du Val d'Allier, 03 (LN-CEPA-JS)


L'Allier des plaines à Châtel-de-Neuvre, 03 (LN-CEPA-JS)


Mosaique de milieux à Bessay-sur-Allier, 03 (LN-CEPA-JS)


Vichy


Extraction d'alluvions aux Martres d'Artières (LN-CEPA-MC)


Haut-Allier

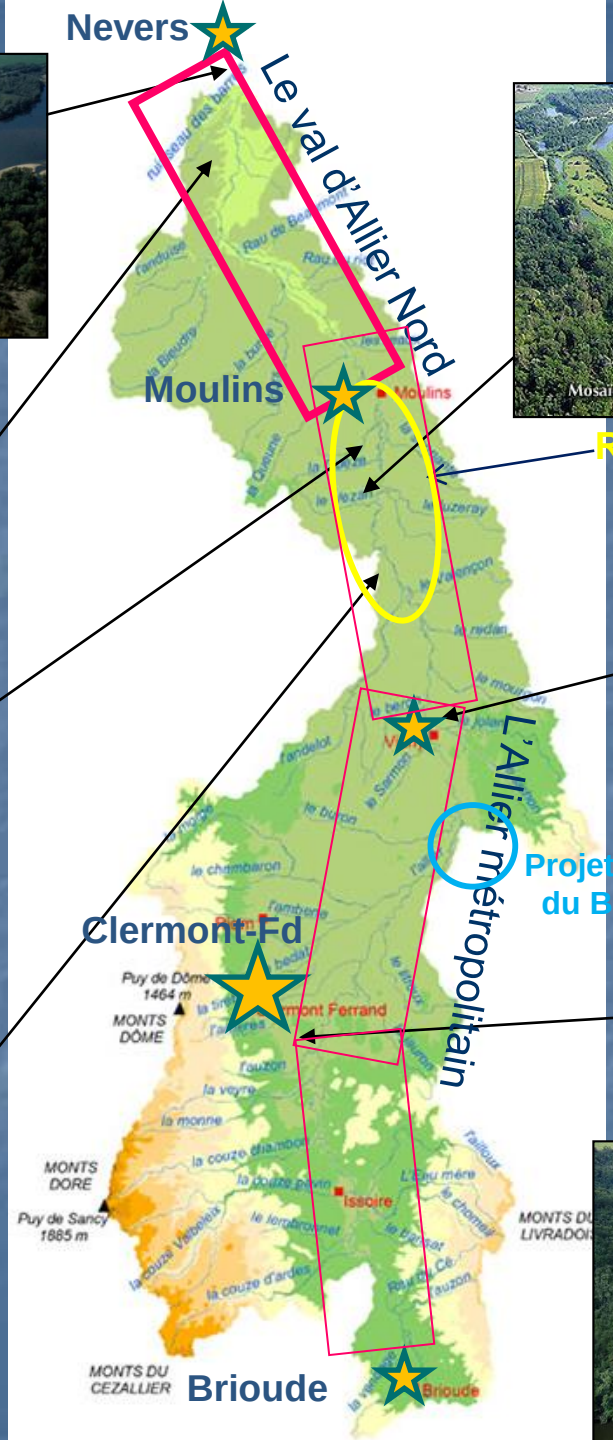
Nevers
Le val d'Allier Nord
Moulins
Réserve naturelle nationale du Val d'Allier
L'Allier métropolitain
Projet de Réserve du Bec de Dore
Clermont-Fd
Puy de Dôme 1464 m
MONTS DÔME
MONTS DORE
Puy de Sancy 1885 m
Issoire
MONTS DU CEZALLIER
Brioude

Le caractère exceptionnel du val d'Allier Nord entre Moulins et Nevers

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole, de vie locale, de traditions et de savoir-faire, aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive et de la société des loisirs et du tourisme.











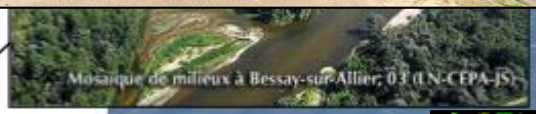



Réserve naturelle









Pour une dynamique locale de préservation et de mise en valeur du val d'Allier Nord

Le Val d'Allier Nord

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole, de vie locale, de traditions et de savoir-faire...



Un projet de Parc Naturel National avorté en 2009

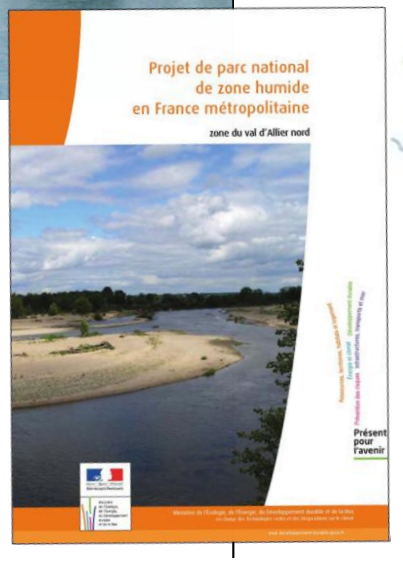

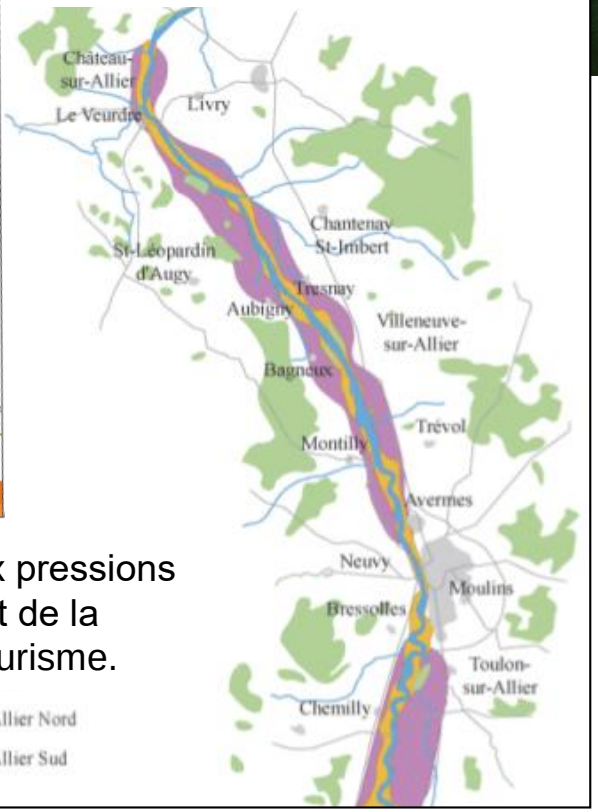

…aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive et de la société des loisirs et du tourisme.

Le retour possible d'un projet de Parc Naturel National dans le contexte de recherche par l'Etat d'une protection forte de zones humides emblématiques telles que le val d'Allier Nord ?

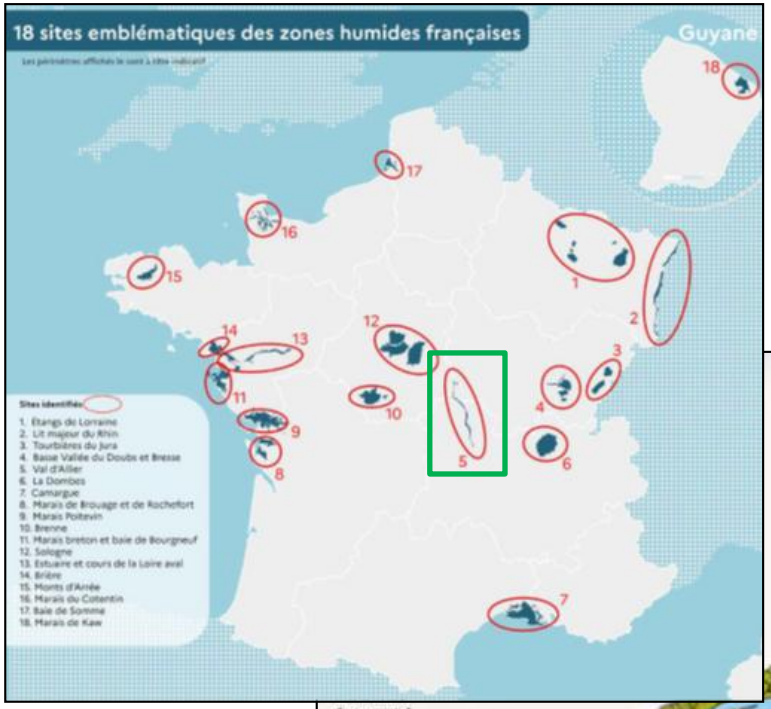

Missionnée par le Secrétariat d'Etat à la Biodiversité, l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), prescrit **le classement du Bec d'Allier en réserve naturelle** et propose de l'envisager pour l'ensemble du val d'Allier Nord.



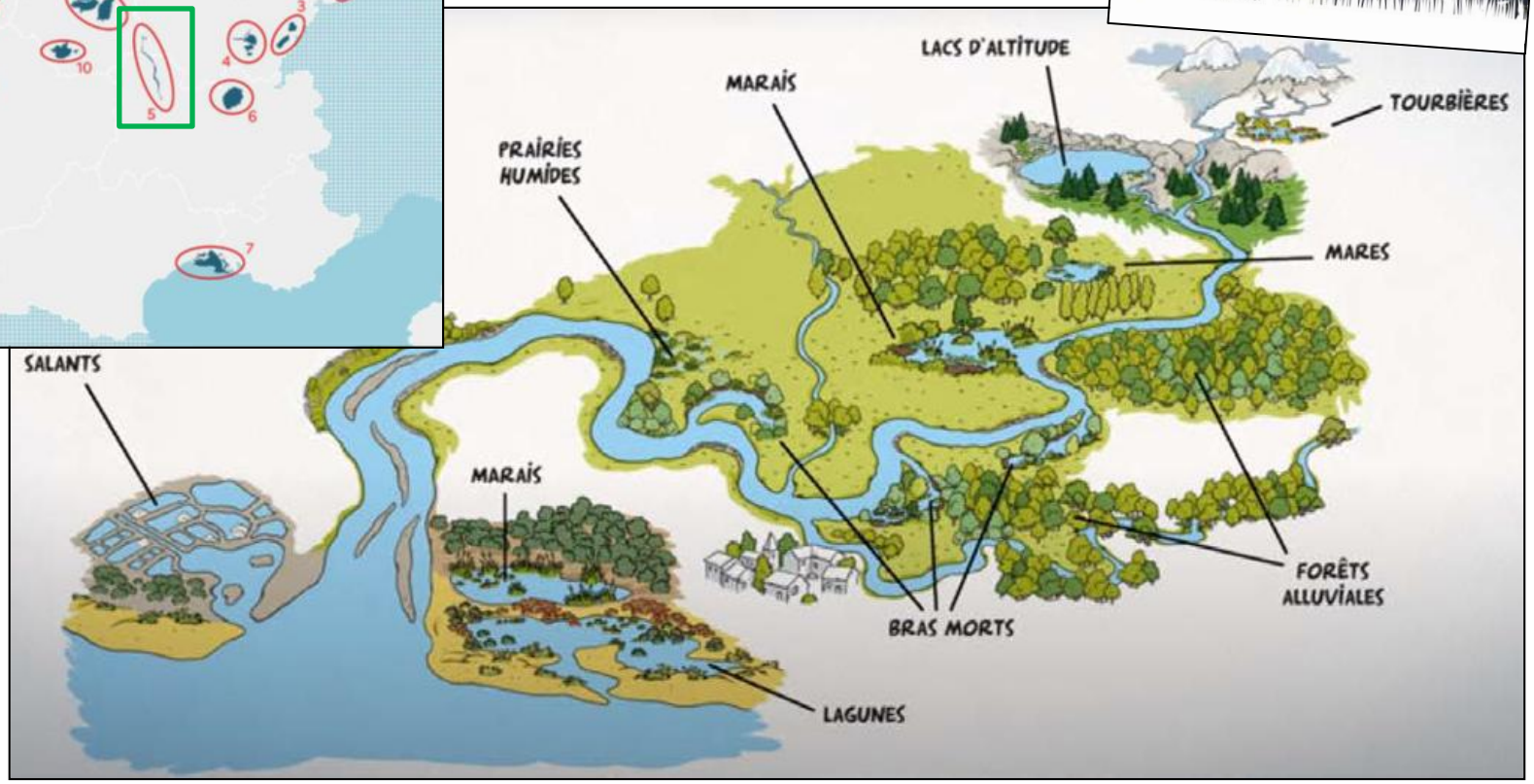

3 Régions, 3 Départements, 2 Communautés d'agglomération,
4 Communautés de communes et 22 communes

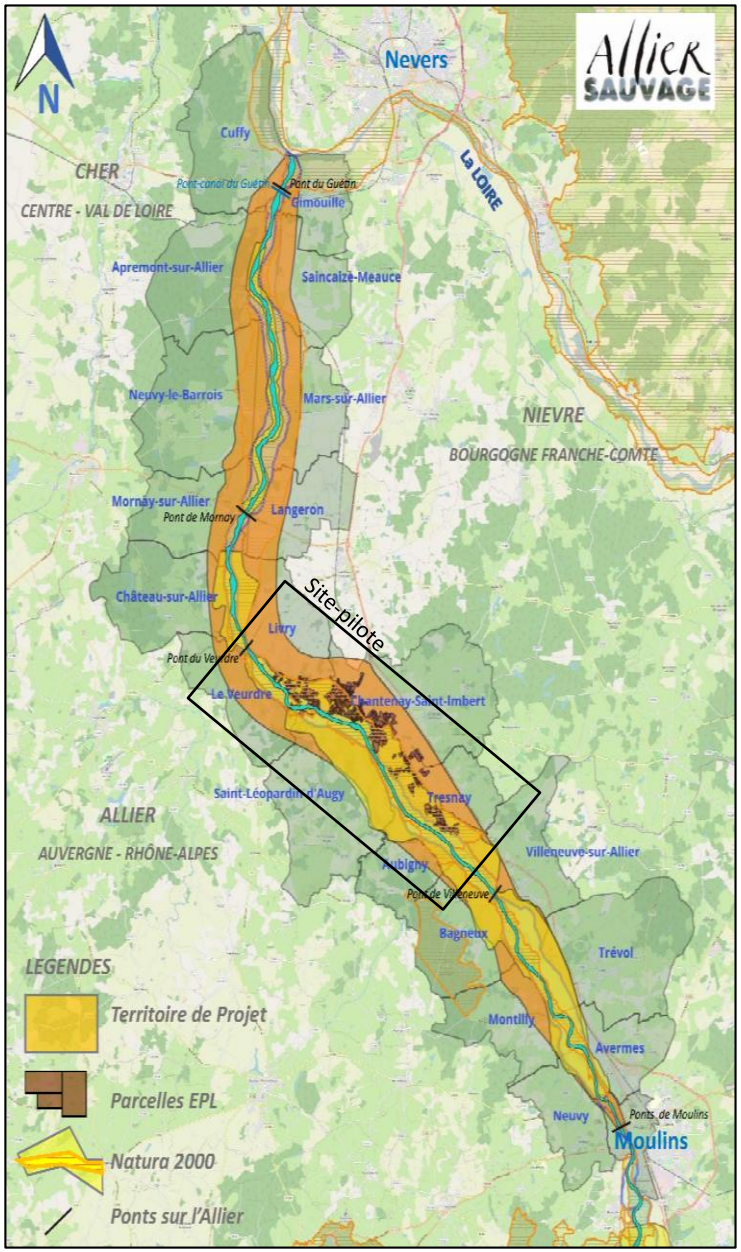



Le secteur amont du Veurdre, un site particulièrement préservé grâce à la maîtrise foncière de 400 parcelles pour 650 hectares par l'Etablissement Public Loire

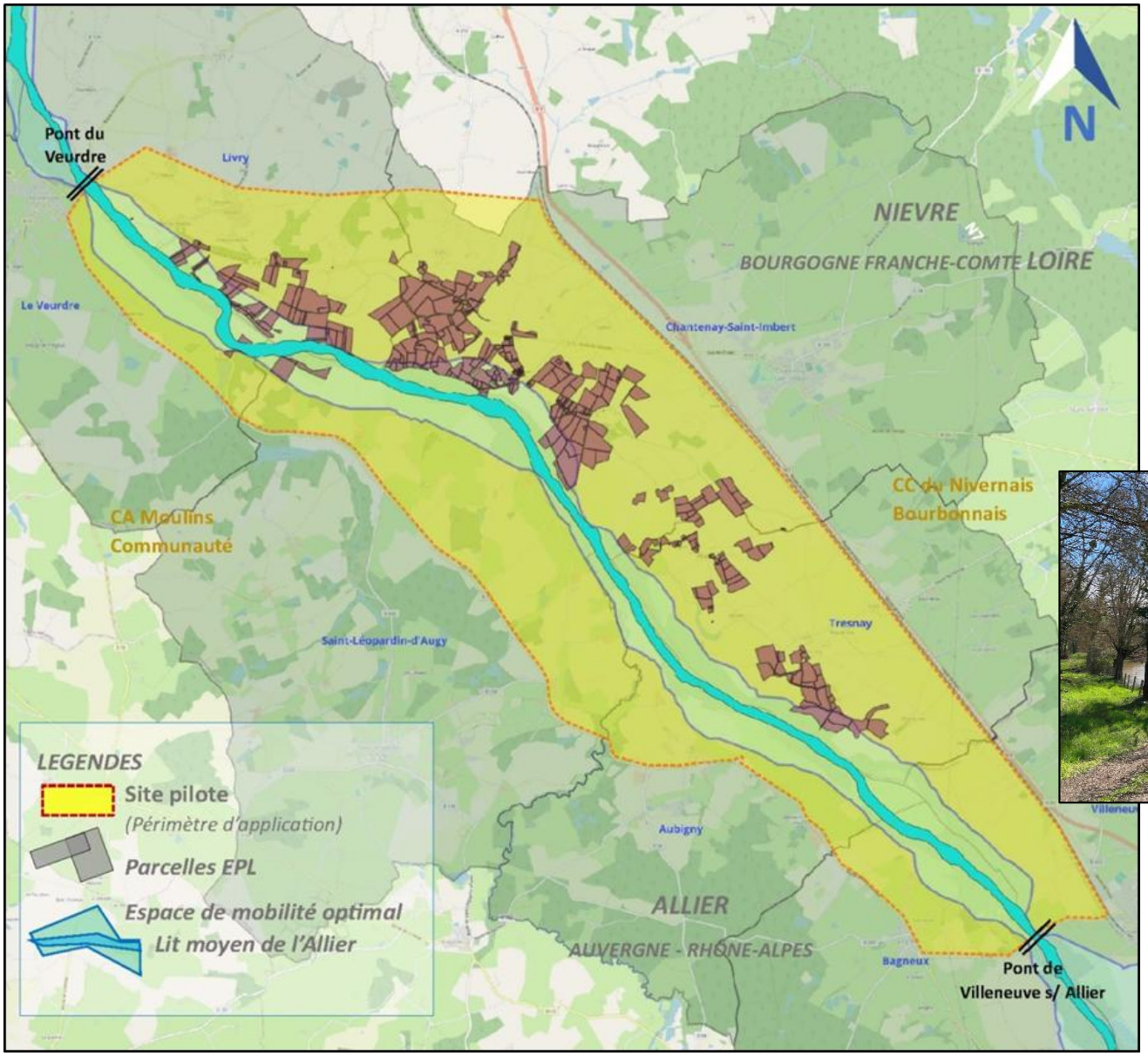



Le projet des années 80 : un barrage écrêteur de crues au Veurdre

Un ouvrage qui fonctionnerait pour les évènements majeurs

Le Projet du Veurdre est un ouvrage situé dans le lit majeur de l'Allier. L'ouvrage transversal est prévu pour laisser transiter de façon transparente les écoulements courants et les crues les plus faibles sans conséquences pour l'aval. L'ouvrage écrêteur n'interviendrait donc que pour des événements majeurs.

Des effets visibles tout au long de la Loire

La réduction du débit de l'Allier pourrait être de 600 à 800 m³/s, ce qui permettrait d'abaisser de 30 à 50 cm la ligne d'eau de la Loire du Bec d'Allier jusqu'à Tours.

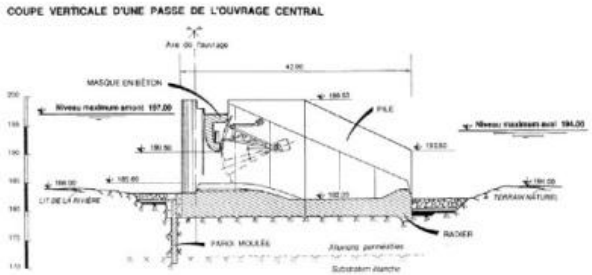

Dans le cadre de la stratégie de réduction des risques d'inondation du Plan Loire, cet ouvrage n'a pas été jugé prioritaire. Ne constituant pas seul une réponse suffisante, il a été convenu entre les partenaires que sa réalisation ne pouvait être envisagée avant la mise en œuvre efficace des actions indispensables sur les levées et de réduction de la vulnérabilité dans les vals.

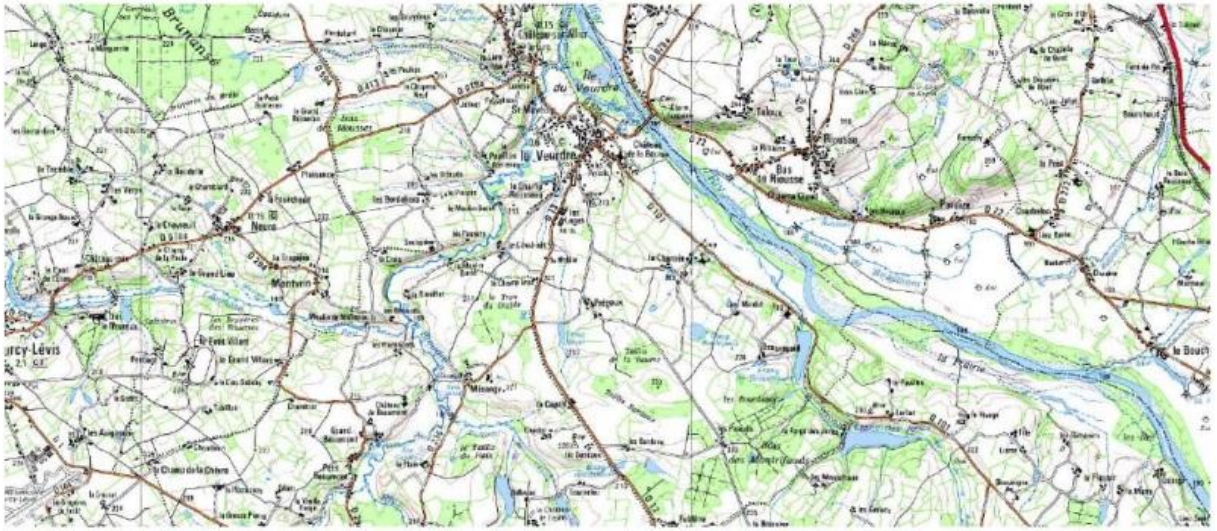

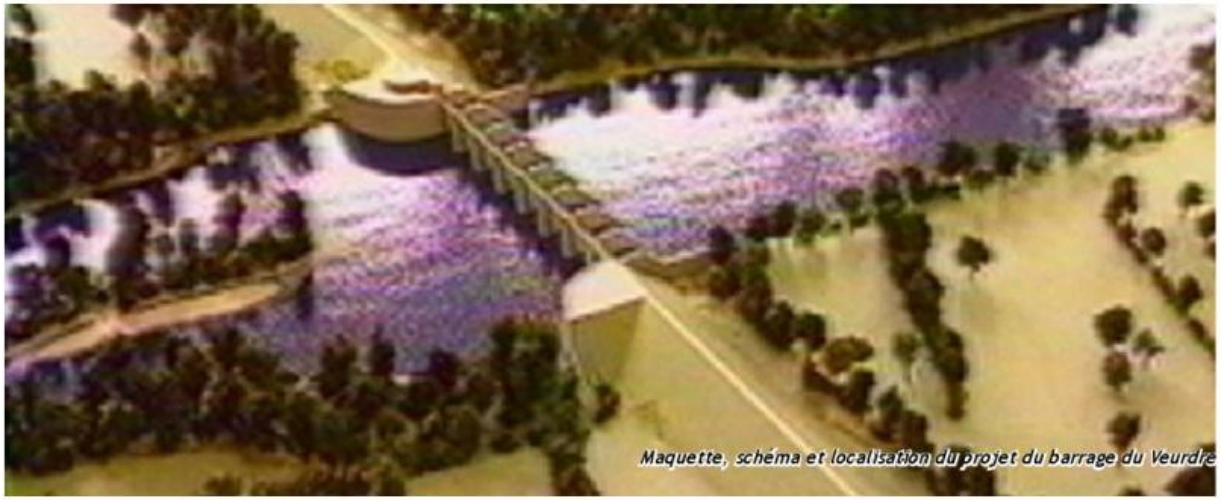
Maquette, schéma et localisation du projet du barrage du Veurdre

Un barrage de 15m de haut, pour inonder 2600 ha et stocker 140 millions de m3 d'eau

Une zone de 2600 ha inondée par la retenue en cas de réalisation du barrage

Carte n° 3 - Côtes barrage du Veurdre / Cotes 195m et 200 m (Cote d'arasement du barrage)

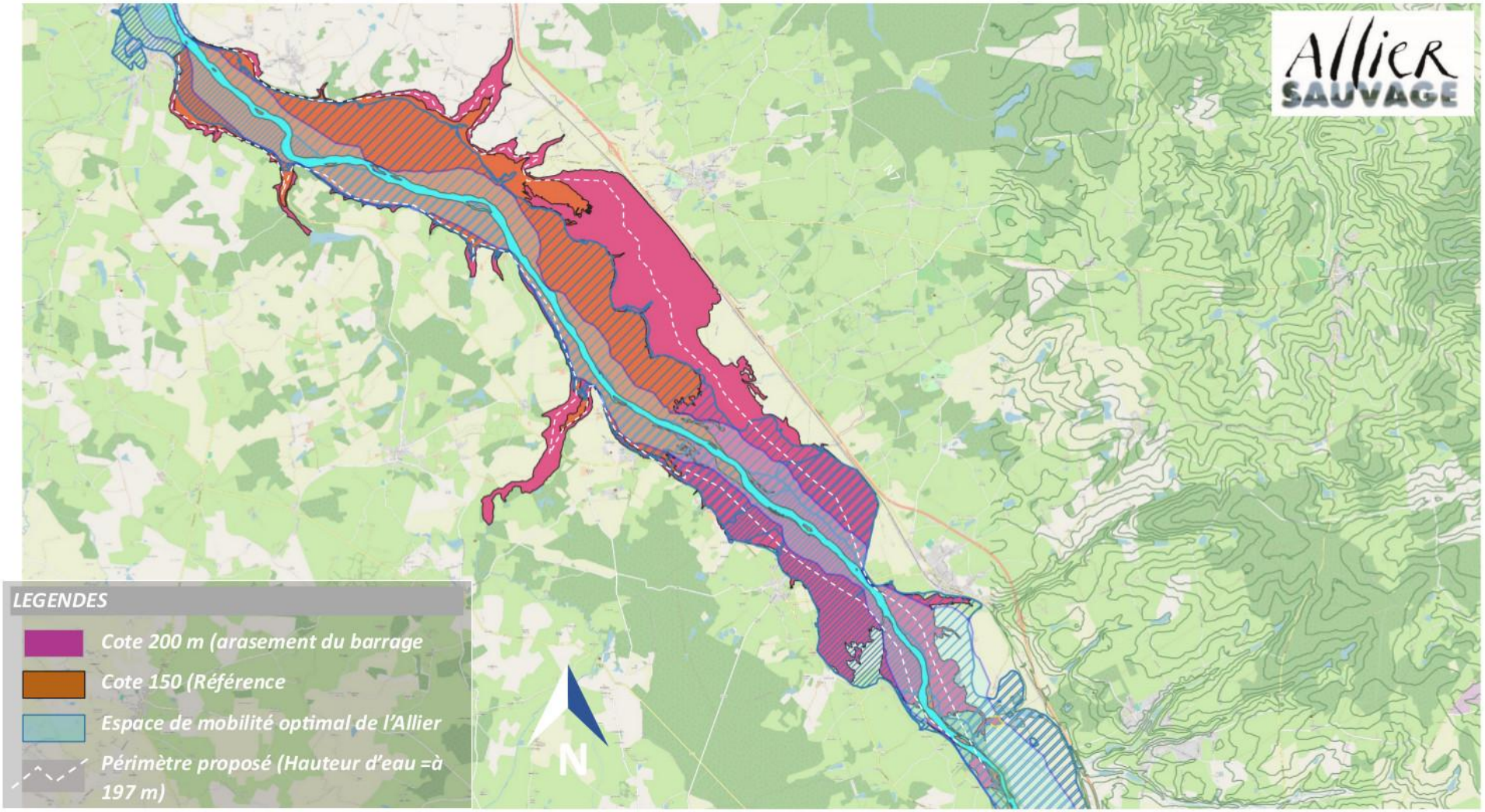

Plus de 400 parcelles pour 650 ha de terrains, sur les 2600 ha de la zone sur-inondable, acquises à l'amiable par l'EPALA pour anticiper sur la réalisation du barrage

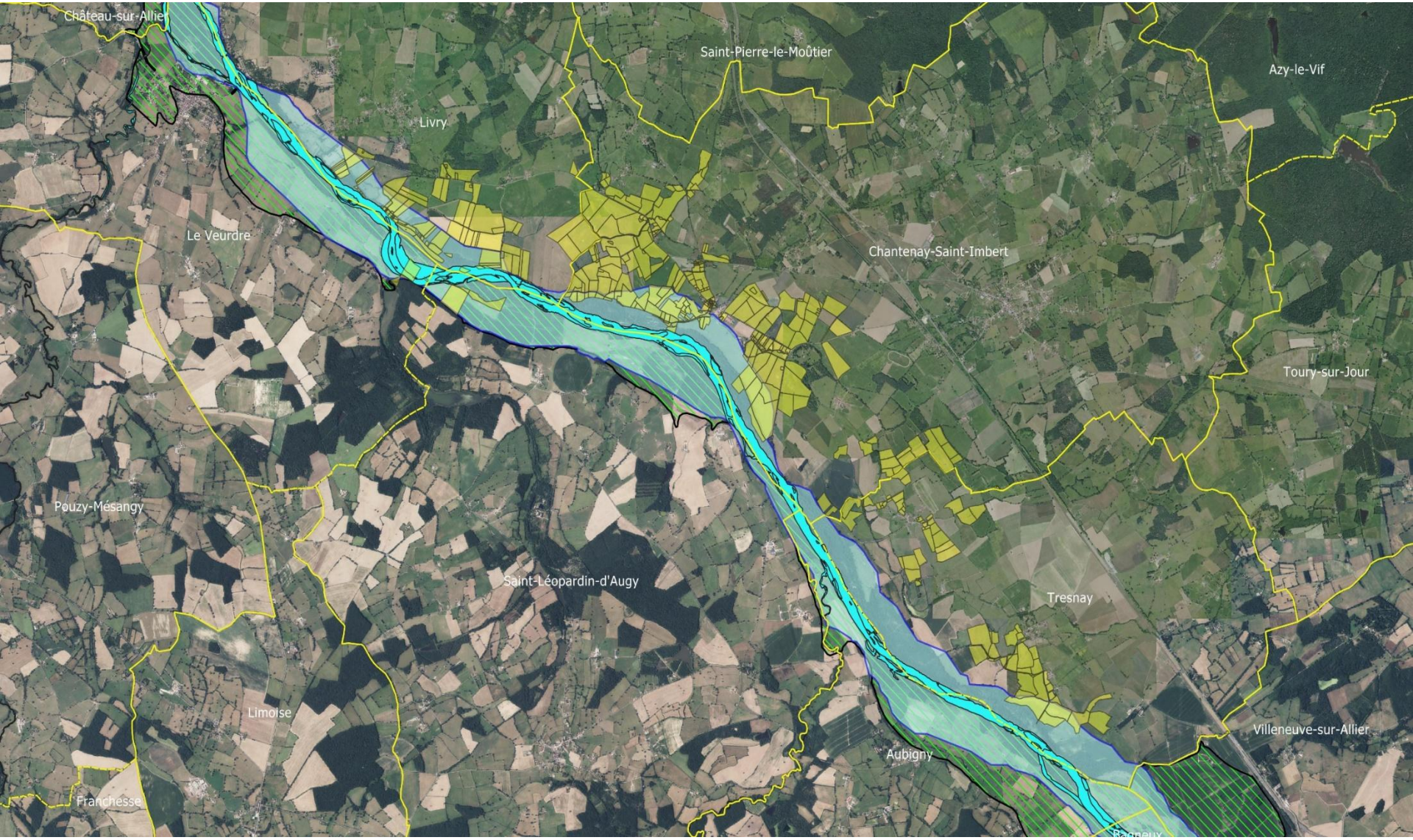

La démarche engagée par l'EPL sur le secteur du Veurdre

30 ans après l'abandon (provisoire ?) du projet de barrage du Veurdre, l'Etablissement Public Loire (ex EPALA) a décidé le 6 juillet 2022 de relancer un projet dans un souci de ***gestion patrimoniale du site « du Veurdre »*** avec la ***« perspective d'un projet de développement intégré multi-usages »*.**

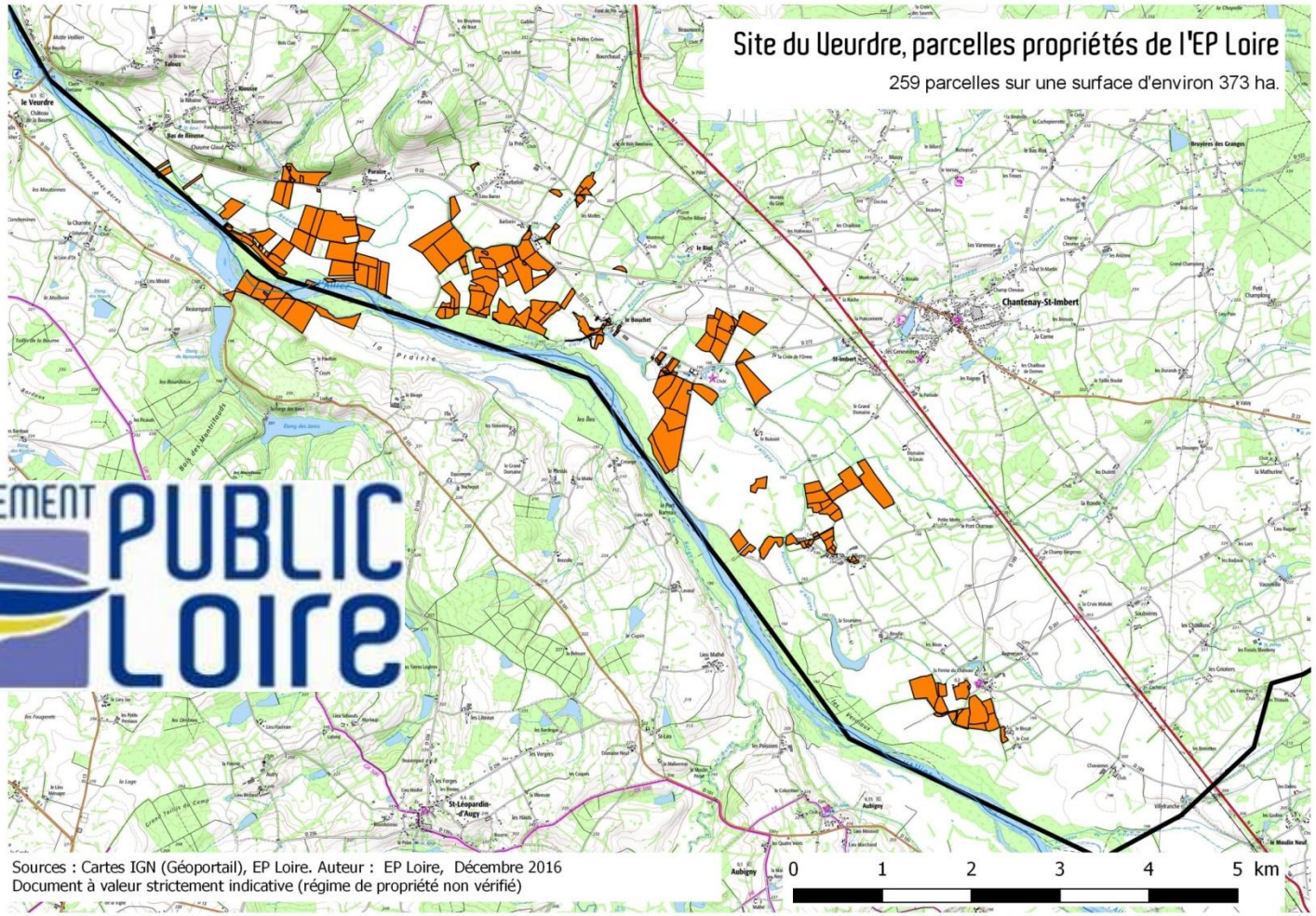

Le rapport d'étude soumis au Comité syndical de l'EPL du 28 juin 2023 intègre les positions et propositions des associations de notre collectif pour le Val d'Allier Nord …

	ATOUTS
INTERNE	**Les terres agricoles**, outils et moyens **pour favoriser, développer et faciliter une dynamique coopérative** de gestion, de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Le foncier, une opportunité **pour promouvoir et expérimenter un projet de territoire expérimental** qui allie les enjeux liés aux pratiques agricoles et ceux liés à la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

	ATOUTS
INTERNE	• **Un territoire comme point de passage** du bassin de Vie du Val d'Allier Nord. • **Une économie dominée par** : l'agriculture (72 exploitations diversifiées sur les 5 communes ; environ 150 activités économiques recensées (petites entreprises avec moins de 3 salariés) ; une forte représentation du secteur de l'aménagement paysager et forestier ; le développement d'une zone d'activité ; le tourisme et les loisirs, dynamique basée sur les activités de pleine nature et l'itinérance. • « **Un territoire d'eau** », **un cadre et une qualité de vie paisible** possible par l'aménité environnementale (préservation des paysages, des espaces naturels peu artificialisés), la sécurité des biens et personnes. • **Une dynamique sociale et culturelle importante pour un territoire rural** : des associations et collectifs très actifs dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la faune, de la flore, de la valorisation du patrimoine local et traditionnel. Une histoire ancrée notamment par la navigation et la batellerie ; un patrimoine et une vie locale liée à l'agriculture.

	ATOUTS
INT	Des **acteurs locaux impliqués** dans la prise en considération de leur environnement. Des **acteurs mobilisables** pour favoriser la gestion de la diversité des milieux aquatiques. Une **connaissance historique** des milieux naturels et aquatiques locaux.



… et relève un degré zéro pour l'acceptabilité locale d'un nouveau projet de barrage.

Aujourd'hui, l'intention de l'EPL serait de revendre son patrimoine bâti et de conserver ses terrains agricoles pour préserver cette grande zone humide favorable à l'expansion des crues …

Le projet de barrage semblerait ainsi définitivement abandonné







… mais, à la veille des élections municipales de 2026, la situation de l'EPL ne lui permet pas aujourd'hui de s'engager en soutenant la démarche d'Allier Sauvage

Trois démarches coordonnées sur deux ans pour faire émerger un grand projet collectif et partagé de mise en valeur et de préservation du Val d'Allier Nord

(Principes proposés lors de l'AG 2024 d'Allier Sauvage)

Un programme de recherche pour des agro-systèmes intégrés au territoire : consortium créé dans le cadre du CIR 1 (Centre International de Recherche) ''Agroécosystèmes durables'' au titre de son axe 4 ''L'intégration des agrosystèmes dans les territoires'' et partenariat d'étude avec VetAgro Sup. ***(démarche engagée)***

Un accord de coopération avec les 3 GAL (groupements d'action locale) du Terroir Bourbonnais de Moulins, du Pays Val de Loire Nivernais et du Pays Loire Val d'Aubois, pour le développement d'un éco-tourisme sur le val d'Allier Nord et la mise en réseau des acteurs et sites de découverte-sensibilisation. ***(projet de convention prêt, en attente de financements complémentaires)***.

Un projet de ''Mise en récit de la biodiversité sur le val d'Allier nord'' en réponse à la consultation de recherche-action de l'appel à projet ERABLE lancé par le GIP EPAU (Europe des projets architecturaux et urbains), pour révéler sa richesse et susciter une dynamique territoriale de préservation. ***(candidature non retenue, projet en recherche d'une autre opportunité de financement)***

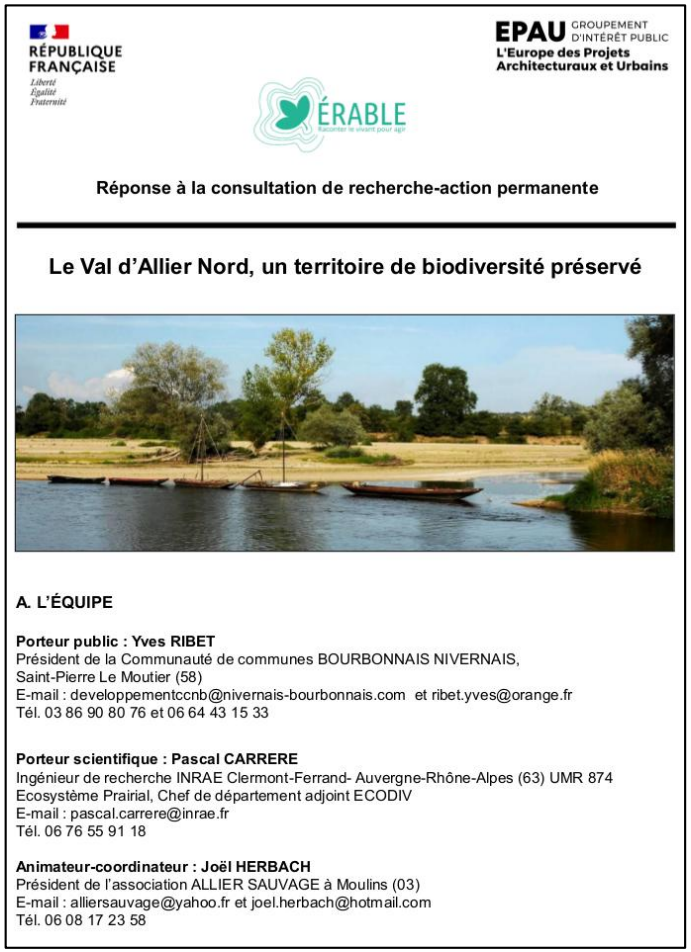

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EPAU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

ÉRABLE

Réponse à la consultation de recherche-action permanente

Le Val d'Allier Nord, un territoire de biodiversité préservé

A. L'ÉQUIPE

Porteur public : Yves RIBET
Président de la Communauté de communes BOURBONNAIS NIVERNAIS,
Saint-Pierre Le Moutier (58)
E-mail : developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com et ribet.yves@orange.fr
Tél. 03 86 90 80 76 et 06 64 43 15 33

Porteur scientifique : Pascal CARRERE
Ingénieur de recherche INRAE Clermont-Ferrand- Auvergne-Rhône-Alpes (63) UMR 874
Ecosystème Prairial, Chef de département adjoint ECODIV
E-mail : pascal.carrere@inrae.fr
Tél. 06 76 55 91 18

Animateur-coordinateur : Joël HERBACH
Président de l'association ALLIER SAUVAGE à Moulins (03)
E-mail : alliersauvage@yahoo.fr et joel.herbach@hotmail.com
Tél. 06 08 17 23 58

Un consortium formé avec l'INRAE et plusieurs laboratoires de l'Université Clermont Auvergne en partenariat avec Allier Sauvage et le CEN Allier
pour la recherche de valorisation d'une agriculture durable sur le val d'Allier Nord

CAP 20-25 I-SITE CLERMONT
Clermont Auvergne Project

CAP 20-25 | International Research Centre
Sustainable agroecosystems

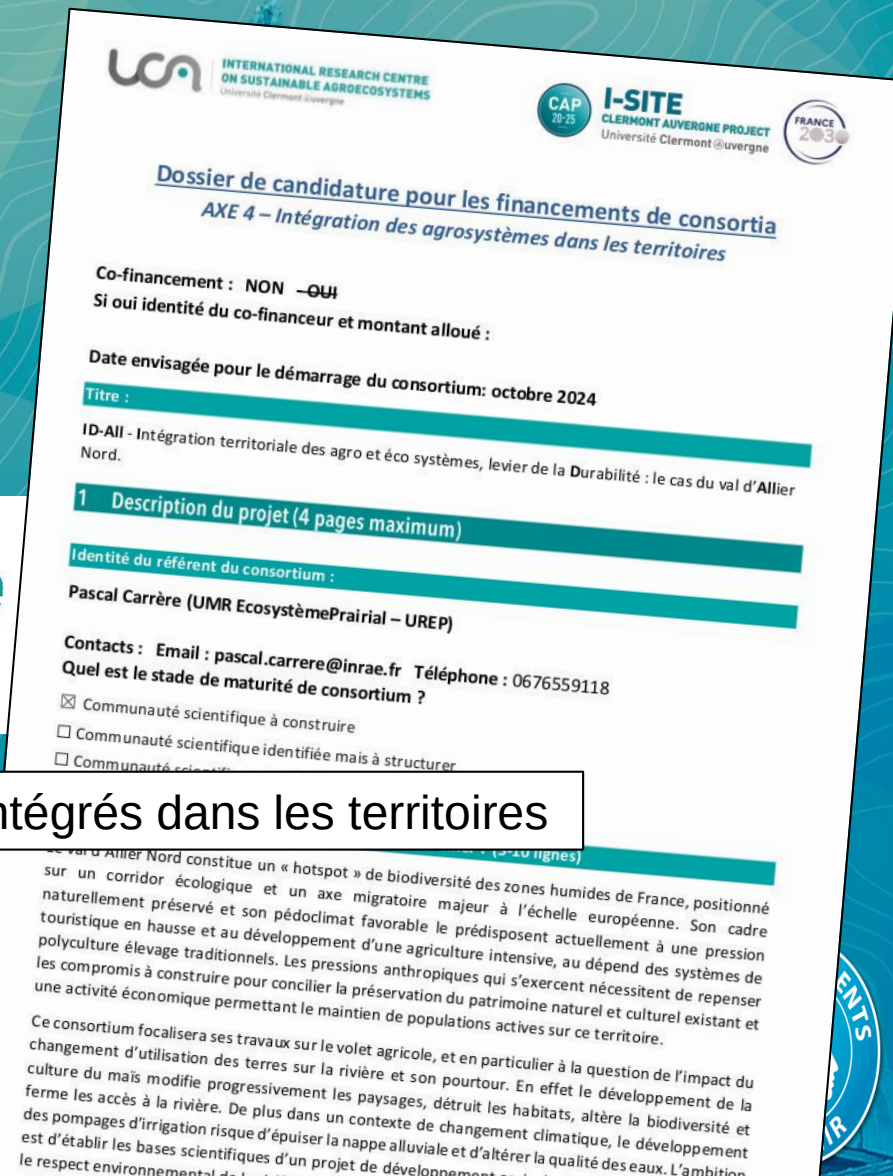
INTERNATIONAL RESEARCH CENTRE ON SUSTAINABLE AGROECOSYSTEMS
Université Clermont Auvergne

CAP 20-25 I-SITE CLERMONT AUVERGNE PROJECT
Université Clermont Auvergne

FRANCE 2030

Dossier de candidature pour les financements de consortia
AXE 4 – Intégration des agrosystèmes dans les territoires

Co-financement : NON ~~OUI~~
Si oui identité du co-financeur et montant alloué :

Date envisagée pour le démarrage du consortium: octobre 2024

Titre :

ID-All - Intégration territoriale des agro et éco systèmes, levier de la **Durabilité** : le cas du val d'**Allier** Nord.

1 Description du projet (4 pages maximum)

Identité du référent du consortium :

Pascal Carrère (UMR EcosystèmePrairial – UREP)

Contacts : Email : pascal.carrere@inrae.fr Téléphone : 0676559118
Quel est le stade de maturité de consortium ?

☒ Communauté scientifique à construire
☐ Communauté scientifique identifiée mais à structurer
☐ Communauté scientifique

le val d'Allier Nord constitue un « hotspot » de biodiversité des zones humides de France, positionné sur un corridor écologique et un axe migratoire majeur à l'échelle européenne. Son cadre naturellement préservé et son pédoclimat favorable le prédisposent actuellement à une pression touristique en hausse et au développement d'une agriculture intensive, au dépend des systèmes de polyculture élevage traditionnels. Les pressions anthropiques qui s'exercent nécessitent de repenser les compromis à construire pour concilier la préservation du patrimoine naturel et culturel existant et une activité économique permettant le maintien de populations actives sur ce territoire.

Ce consortium focalisera ses travaux sur le volet agricole, et en particulier à la question de l'impact du changement d'utilisation des terres sur la rivière et son pourtour. En effet le développement de la culture du maïs modifie progressivement les paysages, détruit les habitats, altère la biodiversité et ferme les accès à la rivière. De plus dans un contexte de changement climatique, le développement des pompages d'irrigation risque d'épuiser la nappe alluviale et d'altérer la qualité des eaux. L'ambition est d'établir les bases scientifiques d'un projet de développement

Axe 4 : Intégration des agro-systèmes intégrés dans les territoires

Un partenariat avec VetAgro Sup

- Une démarche exploratoire par un groupe d'étudiants de l'option EcoTerr fin 2024
- Un travail de recherche par un élève-ingénieur en alternance en 2025 et 2026

Allier Sauvage

Val d'Allier Nord

Carte d'identité agricole du secteur amont du Veurdre

(proposition Allier Sauvage du 15 janvier 2023)

Les qualités spécifiques du Val d'Allier Nord :

La rivière Allier traverse des territoires variés, depuis les gorges du Haut-Allier jusqu'à sa confluence avec la Loire, près de Nevers. Mais sur son cours de plaine et après la réserve naturelle du Val d'Allier, en aval de Moulins sur environ 40 km, de Villeneuve-sur-Allier au Bec d'Allier entre Moulins et Vichy, le val d'Allier a conservé plus qu'ailleurs un équilibre riche entre activités humaines et milieux naturels. Les raisons en sont multiples :

- **Une position particulière** à la croisée de trois départements et de trois régions, relativement éloignée des villes et des grands axes.
- **Des pressions d'aménagement réduites** : endiguements limités, rares extractions de granulats, ouvrages de franchissement peu nombreux.
- **Une agriculture traditionnelle encore bien présente,** d'élevage extensif et de polyculture, avec une pression moindre des grandes cultures irriguées.
- **Une morpho-dynamique assez active de la rivière,** agrémentée de grands méandres, de bancs de galets en tresse, favorable au renouvellement des habitats naturels.
- **Une grande richesse écologique et environnementale** : biodiversité exceptionnelle, bonne qualité des eaux, ripisylve originelle, paysage mixte naturel et bocager.
- **De vastes champs d'expansion des crues** avec des risques réduits pour les personnes et les biens, fait de l'absence d'urbanisation moderne.
- **Une fréquentation toujours active de la rivière** par les populations riveraines, encore respectueuses de ses richesses: promenade, pêche, chasse, baignade,...
- **...engagés,** conscients de la valeur de l'Allier et porteurs d'initia...



...acquises 259 parcelles, principalement en ... inondée en période de grande crue de l'Allier.

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont

FICHE PROJET INGENIEURS **Option « EcoTerr »** **202 /2**

L'agriculture du val d'Allier Nord

1. Le contexte :

(Etat des connaissances, enjeux, attentes de la société...)

Si la rivière Allier dans son ensemble mérite ... tant que corridor écologique et axe migratoire majeurs au niveau européen, la partie ... exceptionnelle de sa biodiversité et de ... jusqu'alors assuré plus qu'ailleurs la prése... *des zones humides, et la création d'un parc n...*

Du Nord de Moulins au Bec d'Allier, cette ... vivante au large lit majeur et une agricu... est relativement bien maintenue. L'enj... termes de services écosystémiques ren... étention des crues, préservation quant... ace à une tendance lourde de remplac... ans le contexte du changement clima...

our cela, un état des lieux renseigné ... iel est l'objet du projet proposé.

2. Le cadre institutionnel du tra...

onsortium de recherche à constitue...

3. Description de la mission et/...

s'agit de dresser une "carte d'... nvironnement et en particulier da... aractériser l'activité agricole sur ... confluence avec la Loire *(Carte ci-j...*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VetAgro Sup

Ingénieur agronome en alternance



- L'ingénieur agronome
- L'alternance

Une approche socio-économique de l'agriculture du val d'Allier Nord

Rencontre d'une quinzaine d'agriculteurs et d'acteurs par le stagiaire de l'INRAe en juillet 2025


Avec les chercheurs de l'INRAe et le CEN Allier


Avec le président des Amis du Val d'Allier(18)

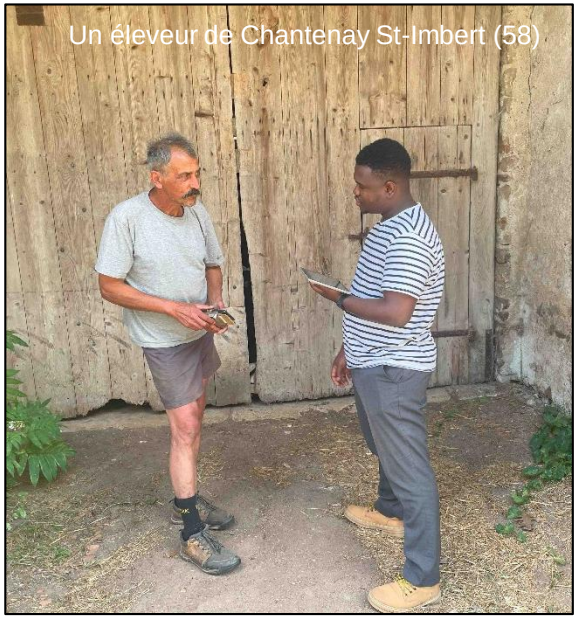
Un éleveur de Chantenay St-Imbert (58)


Un cultivateur de Trévol (03)

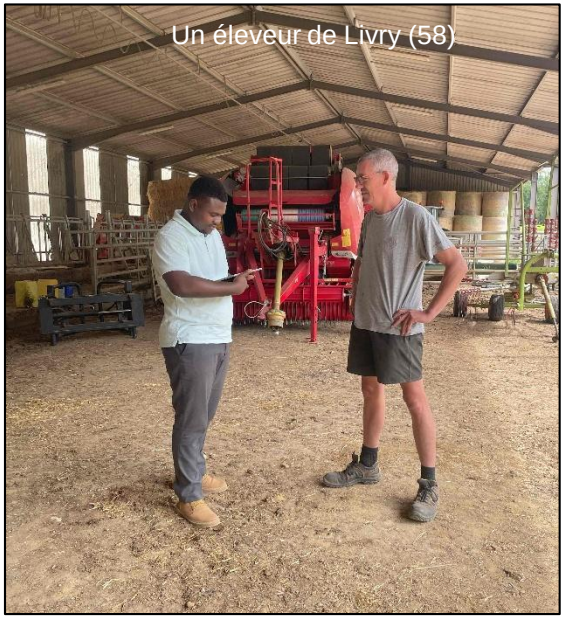
Un éleveur de Livry (58)

L'inventaire des milieux humides sur le bassin de l'Allier

Réalisation en cours sur le val d'Allier Nord par Ecosphère
dans le cadre du SAGE Allier aval







Des espaces de transition entre terre et eau

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire : ou dont la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année. » (Article L211-1 du code de l'environnement)

Illustration 1 – Définition d'une zone humide

Un inventaire des habitats d’espèces protégés sur le ‘’site du Veurdre’’ réalisé par Ecosphère au printemps 2025, conjointement avec l’inventaire des milieux humides …




Démonstration d’expertise d’une zone humide par Ecosphère

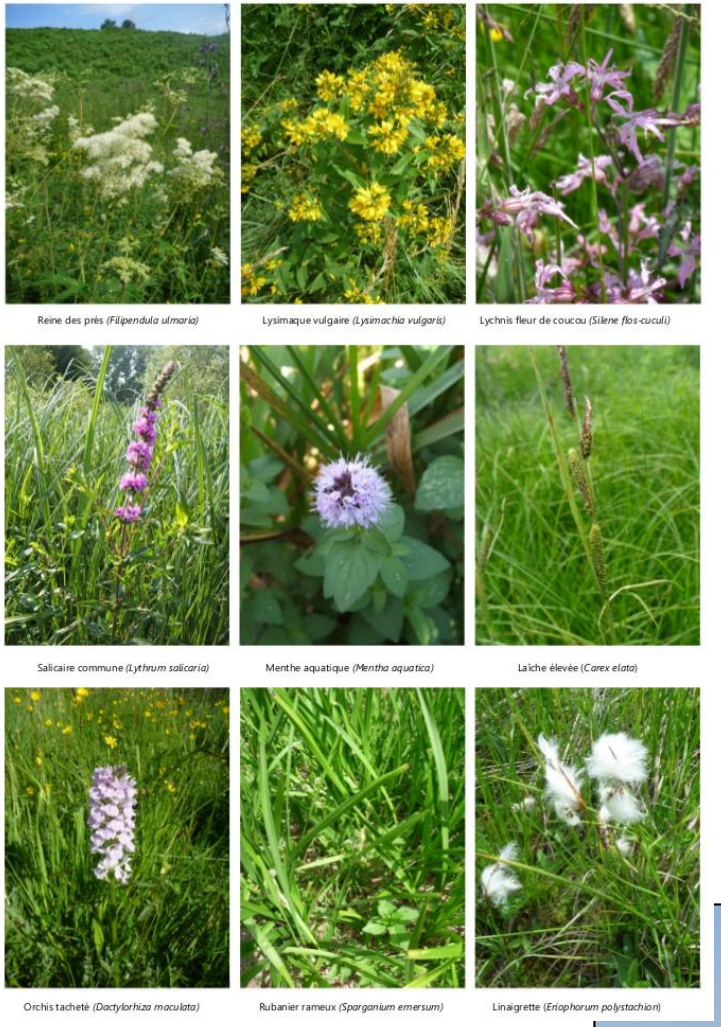

Plantes indicatrices de milieux humides

… pour préparer la réalisation en 2026 d’un inventaire des espèces d’intérêt communautaire


Prairies inondables de Paraize à Livry

Une belle occasion pour mettre en valeur les 24 ans d'inventaire de la biodiversité réalisé par les Amis du Val d'Allier

Bilan global mis à jour en 2023
1183 espèces inventoriées

Les lichens : 29 espèces (C. Bodin, 2023)

Les plantes vasculaires : 581 espèces
(C. Bodin 2022)

Groupes taxonomiques	Nb d'esp.	PN	PR	LRR	DH
Plantes vasc.	581	7	19	30	3

Les vertébrés : 281 espèces
(Synthèse : J.P. Thévenin 2023)

Groupes	Nb. Esp.	PN	LRN	LRR	DH/DO
Poissons	29	6	6	9	5
Amphibiens	11	11	1	1	7
Reptiles	9	9	1	3	5
Oiseaux nich. (Total obs.)	112 (183)	90 (120)	16	15	17
Mammifères Ch.souris incl.	49	16	2	7	14

Les insectes : 269 espèces
(Données 2001-2022. CERCOPE, Nature 18, CEN-CVL)

Groupes taxonomiques	Nb d'esp.	PN	LRN	LRR	DH
Coléoptères	66				
Hémiptères	48				
Lépidoptères	71	1		3	
Odonates	44	3	5	6	4
Orthoptères	34			6	
Autres insectes	6			4	

Autres Arthropodes : 18 espèces
Mollusques : 5 espèces
(Données CERCOPE)

Bilan global tous groupes	ESP. 1183	PN 173		LRR 54	DH 52

Sigles utilisés :
PN :protection nationale, **PR** : protection régionale, **LRN** : liste rouge nationale, **LRR** : liste rouge régionale, **DH** : directive habitats (UE)
DO : directive oiseaux (UE)
CENCVL : Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire
CERCOPE : Coordination entomologique de la région Centre-Val de Loire



Les Amis du Val d'Allier





Renaturons !

Pour un retour de la biodiversité et des territoires résilients

Janvier 2025

Un atelier organisé le 18 novembre à Livry avec Noé pour tester l'application de son projet de création d'une trame Pollinisateurs



Alice Forget - Mai 2025

Projet de création d'une trame Pollinisateurs à l'échelle nationale

Introduction

Le projet de création de la trame pollinisateurs à l'échelle nationale est porté par l'association Noé, dans le cadre du programme *Renaturons!*, pour un retour de la biodiversité et des territoires résilients.

L'objectif est d'identifier des continuités écologiques potentielles pour les insectes pollinisateurs sauvages afin de prioriser les actions de restauration en leur faveur.
La trame pollinisateurs sera un outil d'identification d'un réseau interconnecté d'habitats naturels complémentaires, afin d'aboutir à des continuités spatiales et temporelles permettant de soutenir des populations de pollinisateurs sauvages en bonne santé.
Identifier ce réseau permettra de prioriser les actions de restaur
pollinisateurs sauvages.

veur des insectes

ible pour tous et
e les actions et

xistence comme
des outils de
ilieux les moins
in d'embarquer

pollinisateurs,

BugLife

lorisation
ment.

Les objectifs du programme

Participer à l'**effort de restauration des écosystèmes** afin que la France atteigne les objectifs internationaux, rendant son territoire plus adaptable et **résilient** face au changement climatique

2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4

*30% d'écosystèmes dégradés **restaurés** en **2030***



Identifier une **trame pollinisateurs** nationale et **prioriser** l'effort de restauration concernant les insectes pollinisateurs sauvages

Mobiliser les **parties prenantes, agriculteurs et citoyens** des territoires
Démultiplier les actions sur le territoire national sur tout le gradient de la restauration, des milieux les plus anthropisés aux milieux les plus sauvages : **renaturation, restauration, libre évolution, réensauvagement**



Préservons un val d'Allier sauvage et vivant

Merci à la Chavannée et aux Chavans pour leur accueil !

www.alliersauvage.org